

*Communiqué de presse*

## **Mobilité durable**

# **Inauguration d'une borne de recharge électrique publique à Chapelle-lez-Herlaimont**

Chapelle-lez-Herlaimont – 21 octobre 2016

***La Commune de Chapelle-lez-Herlaimont et ORES inaugurent aujourd'hui une borne de rechargement pour véhicules électriques installée en voirie publique. À cette occasion, ORES a fait le point sur son offre « ORES mobilité ».***

En tant que gestionnaire de réseaux de distribution d'électricité et de gaz naturel, ORES veut soutenir les communes et autres partenaires intéressés par la mobilité durable. Le service « ORES Mobilité » vise à promouvoir l'installation de bornes de rechargement tant pour les véhicules électriques que pour les véhicules au gaz naturel comprimé (CNG), notamment en facilitant les démarches de raccordement au réseau de distribution pour tout opérateur intéressé.

Dans le cadre de la mobilité électrique, le service proposé par ORES comprend:

- Un accompagnement dans le choix de l'emplacement de la ou des borne(s).
- L'installation de la/des borne(s), en ce compris les éventuels potelets de sécurisation permettant d'éviter tout dégât en cas d'accident de roulage.
- Un service de télésurveillance des bornes – via le dispatching central d'ORES – afin de garantir un fonctionnement optimal.
- Un système de paiement simple, basé sur l'envoi de SMS, qui permet de garantir l'accès à la borne à tous les conducteurs de véhicules électriques, y compris en provenance de pays étrangers.
- Les travaux de maintenance préventive et corrective sur la/les borne(s) installée(s).

En 2015, ORES avait déjà inauguré sept bornes électriques dans les communes de Gosselies, Waterloo, Nivelles, Jurbise, Neufchâteau, Saint-Vith et Dinant. Depuis le début 2016, treize autres bornes ont été installées à Arlon, Marche-en-Famenne, Libramont, Flobecq, Frameries, La Hulpe, Jodoigne, Eupen, Jurbise, Tubize, Malmedy, Saint-Ghislain et Soignies.

ORES Mobilité vise aussi à promouvoir la mobilité au gaz naturel (CNG) et ses avantages non seulement pour le grand public, mais également pour les flottes d'entreprises, communales et parastatales. ORES veut contribuer à l'essor et la viabilité des stations publiques en Wallonie. Il s'agit dans ce cas aussi d'en faciliter l'installation et le raccordement au réseau de distribution. C'est ce rôle qu'ORES a d'ailleurs déjà joué pour les stations CNG publiques ouvertes à ce jour à Tournai, Lessines (Ollignies), Nivelles, Gosselies et Mouscron.

Grâce à ces collaborations, les communes et autres partenaires peuvent encourager les usagers de la route à choisir des véhicules plus respectueux de l'environnement et à devenir acteur d'une mobilité plus douce.

**ORES** est responsable de l'ensemble des activités liées à la gestion et l'exploitation des réseaux de distribution d'électricité et/ou de gaz naturel dans 197 villes et communes wallonnes (couvrant au total près de 50.000 km en électricité et plus de 9.300 km en gaz naturel). Elle assure les raccordements aux réseaux de distribution, les travaux liés à l'entretien, au développement et au dépannage de ces derniers, ainsi que la pose des compteurs. Elle procède aux relevés d'index de consommation et à leur transmission aux fournisseurs d'énergie. Elle mène de nombreuses missions de service public à caractère social et a en charge l'exploitation et l'entretien de l'éclairage public dans les communes associées (446.000 luminaires). Forte de plus de 2.300 collaborateurs, l'entreprise joue un rôle important dans la vie socio-économique wallonne; au cours des quatre dernières années, elle a investi plus de 1 milliard € dans le développement et la rénovation des réseaux de distribution. Plus d'informations sur [www.ores.be](http://www.ores.be).

## **Contacts presse**

service Communication

071/91.18.01

porte-parole : **Jean-Michel Brebant**

0479/97.22.81